

Dispositif de coopération
accompagné par la FEDELIMA (FNDVA)

↳ **Proposition d'intervention OPALE**

Dans son « **Cahier des charges pour un accompagnement à l'observation globale, l'appui à la formalisation et à la valorisation d'un projet d'expérimentations à la mise en œuvre de coopérations sur trois territoires ruraux** », proposé dans le cadre d'un appel à projets du FNDVA, la FEDELIMA souhaite confier à un intervenant extérieur une mission d'animation et de capitalisation de trois processus de coopération développés sur trois territoires ruraux, et suivis par trois accompagnateurs différents.

L'association OPALE se porte candidate pour prendre en charge cette mission, en mandatant son consultant Bruno COLIN pour la conduire.

La structure OPALE

Créée en 1988, l'association Opale (Organisation pour Projets ALternatifs d'Entreprises) accompagne la consolidation et le développement des associations culturelles et de leurs emplois : conception et diffusion d'outils d'appui, valorisation des pratiques d'économie solidaire, observation et enquêtes, aide à la structuration de réseaux professionnels, contribution à l'animation de politiques publiques. Avec cet objectif, Opale anime depuis 2004 le CRDLA (Centre de Ressources pour les Dispositifs Locaux d'Accompagnement) sur la filière « culture », en lien avec une cinquantaine de fédérations culturelles.

Opale applique les principes d'intervention suivants :

- Analyser le fonctionnement des associations culturelles en partant d'expériences de terrain qui animent les territoires, cherchent à réduire les inégalités, visent l'accessibilité à tous.
- Croiser les approches économiques et sociales.
- Valoriser les "bonnes pratiques" auprès du plus grand nombre pour favoriser leur essaimage.
- Coopérer avec les secteurs du social, de la finance solidaire, de l'insertion, de l'environnement...
- Respecter les valeurs de concertation, transparence, réciprocité, vigilance et tolérance.

Bruno COLIN a été directeur d'Opale pendant une vingtaine d'années, et auteur de nombreuses études socio-économiques réalisées par l'association. Il intervient aujourd'hui en tant que consultant salarié de cette association pour la réalisation de missions choisies, et a notamment participé en 2015 pour la FEDELIMA aux premiers travaux de synthèse sur les expériences de coopération développées dans le réseau de la fédération, lesquels ont abouti à une publication récente intitulée : « La coopération entre projets de musiques actuelles » (éditions Seteun).

Orientation de la mission

La FEDELIMA souhaite que la présente mission puisse concourir à identifier et formaliser des processus type de coopération, à construire des outils méthodologiques et pédagogiques pour faciliter ces processus, à dégager des méthodes d'intervention pour les accompagner au mieux.

Pour poursuivre ce but, la mission s'attachera à relever, dans les trois expériences en cours, des éléments de compréhension sur les projets de coopération développés, leurs évolutions, et le rôle de l'accompagnement dans ces évolutions.

Pour cela, on s'attachera notamment, *pour ce qui concerne le groupe-projet*, à :

- Caractériser avec précision « l'état » du processus de coopération en début d'accompagnement ainsi qu'à la fin de celui-ci, afin de déterminer et comprendre le chemin parcouru, et les étapes franchies au cours du processus (comment passe-t-on d'un état A à un état B ?)
- Établir la carte des acteurs, leur positionnement et son évolution dans le processus et les projets : groupe homogène ou fluctuant ? composé d'acteurs ayant pouvoir décisionnaire ou non ? leadership(s) prescrits ou cachés ? rôles joués par chacun ? compétences de chaque membre exploitées ou non ?
- Déterminer le type et la qualité du ou des projets de coopération engagés, avec une lecture de leurs atouts et des freins à leur développement, des zones de concurrence existantes ou potentielles entre les membres du groupe (référence à la *coopétition*) et vis-à-vis d'autres acteurs du territoire, des « retombées » sur chacun en termes d'image, de budgets, de moyens matériels et humains complémentaires...

Pour ce qui concerne l'accompagnateur, s'engage à :

- Relever la « lecture » faite par l'accompagnateur de l'état du processus de coopération en début et en fin d'accompagnement, avec identification des déclencheurs ou des facteurs de blocage, leurs causes, leur impact, leur « durée de vie »...
- Identifier les objectifs poursuivis et méthodes utilisées dans les différentes phases d'accompagnement : développer l'interconnaissance ? faire s'exprimer des peurs (perte d'identité, concurrence, perte de temps, etc.), des besoins individuels ? transformer des rôles cachés en rôles prescrits ? recentrer sur des objectifs opérationnels ? reprendre une réflexion sur les fondamentaux (valeurs, déontologie, charte...) ?

Organisation de la mission

La FEDELIMA a créé un site ressources sur internet permettant à chaque partenaire du présent dispositif de rendre compte de l'avancée des expérimentations du projet de coopération, d'y partager des documents divers afin d'assurer le suivi des différents accompagnements.

Opale propose de participer à l'ensemble des réunions de coordination avec les accompagnateurs et les membres de la FEDELIMA en charge de ce dossier, de visiter les groupes-projets, et d'organiser des temps d'échanges avec les intervenants.

Les travaux de formalisation conduits par Opale fonctionneront en aller-retour : recueil d'information, premières analyses et synthèse, retour critique de la part des intervenants et des chargés de mission de la FEDELIMA, reprise et finalisation des outils, validation.

Dans le temps, le travail pourra se dérouler de la manière suivante :

- Septembre 2016 : première réunion de coordination à l'occasion des « Rencontres nationales projets artistiques et culturels en milieu rural » de Rodez, avec définition d'accords sur :
 - o le planning de travail, l'organisation des temps de rencontre entre accompagnateurs,
 - o les modalités de recueil d'information (outils écrits de préparation des réunions réalisés par les intervenants, documents réalisés par les différents acteurs des processus, témoignages de ces acteurs recueillis sous mode texte ou vidéo, enregistrement audio de séances d'accompagnement ?)
 - o quelques points saillants sur lesquels les accompagnateurs souhaiteraient déjà réfléchir collectivement, confronter leurs idées et expériences

- Novembre 2016 : premier traitement d'informations par Opale et retour de questions aux intervenants. Préparation d'une rencontre en fin de mois pour en débattre, relever les difficultés éventuelles, échanger sur les méthodes et la pédagogie, des orientations sur les outils à construire.

- Février 2017 : visite d'Opale sur chacun des sites après lecture du bilan de l'accompagnement réalisé et entretien avec l'accompagnateur. Interview de différents acteurs sur site concernant leur perception de la phase d'accompagnement et de l'évolution de leur processus de coopération, témoignages vidéo autour de points clés du processus.

- Avril 2017 : réalisation de différents outils de restitution et d'analyse de processus et méthodes, transmission aux intervenants, recueil d'avis critiques, prise en compte de ces avis et corrections.

- Mai 2017 : organisation d'une réunion collective pour finalisation des outils.

Un lien avec le CRDLA culture

Dans le cadre de ses missions de centre de ressources pour les DLA (CRDLA Culture), Opale mène des travaux sur les expériences d'accompagnements de processus de coopération dans le secteur associatif culturel français, qui peuvent se relier naturellement à la présente mission :

- en cofinçant le travail de capitalisation pour pouvoir mener l'ensemble des travaux proposés, à savoir réunions de coordination avec les accompagnateurs, visites sur sites et réalisation d'outils (voir budget),
- en apportant à la présente mission des éclairages et réflexions issus d'autres expériences sur d'autres territoires (en effet, des études de cas avec une méthode de travail approchante seront réalisés sur trois sites où ont été mis en place des accompagnements collectifs DLA pour des acteurs associatifs culturels)

Un partenariat CRDLA sur la mission supposera la mention des partenaires du CRDLA, notamment Fonds Social Européen, sur toutes les publications et travaux relatifs à la mission.